

## CP6 Les élèves intellectuellement précoces [1]

### **Les élèves intellectuellement précoces : évaluation, compréhension, scolarisation et accompagnement.**

#### **Objectifs pédagogiques :**

- Faire le point des connaissances psychologiques et scientifiques sur le développement intellectuel et cognitif typique et exceptionnel chez l'enfant.
- Présenter les principales notions du fonctionnement cognitif et des autres dimensions de la personnalité en relation avec les situations d'apprentissage.
- Comprendre le parcours singulier des enfants à haut potentiel intellectuel et leurs besoins éducatifs particuliers.
- Connaître les dispositifs éducatifs, scolaires, institutionnels et thérapeutiques pour accompagner les EIP dans leur évolution singulière.

#### **Programme :**

- Exposé des concepts et modèles scientifiques (psychologiques, sociologiques, pédagogiques, culturels) du développement de l'intelligence et de la cognition.
- Les approches évaluatives de l'intelligence, du fonctionnement cognitif et des manifestations comportementales.
- Les conséquences du haut potentiel intellectuel sur le comportement adaptatif et à la scolarisation.
- Démarche méthodologique des réponses pour l'accompagnement de l'élève EIP, ses apprentissages et sa scolarisation.
- Présentation du contenu, connaissances et actualités (powerpoint, vidéos, documents).
- Echanges, analyses, partages, travail sur dossiers.
- Synthèse et évaluation.

#### **Public concerné :**

- Chefs d'établissements.
- Enseignants spécialisés ou non.
- Rééducateurs, psychologues.
- Médecins de santé scolaire.
- Conseillers pédagogiques.
- IEN.

#### **Infos :**

**Coordonnateur :** Dimitri Afgoustidis

#### **Contact :**

01 41 44 38 40

[formation.continue@inshea.fr](mailto:formation.continue@inshea.fr)

**Nombre de participants : 25/30**

**Durée : 2 jours**

**Lieu : INSHEA (formation delocalisée nous contacter).**

**Dates : les 11 et 12 février 2021.**

**Tarif 1 : 220 € (repas inclus)**

**Tarif 2 : 420 € (repas inclus)**

Tarif 1 : Personnels de l'Éducation nationale rémunérés par l'ENESR ou les administrations partenaires, parents d'enfants handicapés, étudiants.

Tarif 2 : Personnels rémunérés par les associations, établissements spécialisés, collectivités territoriales, autres individuels...

### **Liens**

[1] <https://inshea.fr/fr/content/cp6-eleves-intellectuellement-precoces>